

AVIS DE COURSE TYPE 2025-2028 Habitable

Les Voiles d'Azur

Autorité Organisatrice : Yacht Club International de Saint-Raphaël YCISR

Grade : 5A

les 2 et 3 mai 2026 Baie de Fréjus Saint-Raphaël

Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1. *Placer [NP] au début de chaque règle lorsqu'une règle ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation par un bateau*
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification. *Placer [DP] au début de chaque règle à laquelle cela s'applique.*

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 REGLES

La compétition est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles sur le site du YCISR après www.ycizr.fr
- 2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.ycizr.fr et sera affiché le matin du briefing à la Rotonde du YCISR.
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La compétition est ouverte à :
 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de classe Osiris norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 4.2 - tous les bateaux 5C et/ou aux bateaux du système à handicap Osiris Habitable - ORC - IRC d'un coefficient minimum de [19] et d'une longueur minimale de [7m].
 - OS1 HN B, C, D, et Net < 20 → Flamme Jaune
 - OS2 HN B, C, D, et Net >= 20 → Flamme Mauve
 - OS3 HN R toutes classes + L → Flamme Verte

4.3

INSCRIPTIONS

Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1

- a. Pour chaque concurrent, être en possession:
- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - d'une licence temporaire ou Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c. Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.3.2

Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à ycisraph@gmail.com jusqu'au **15 avril 2026**.

4.5

Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur http://www.nvi-ins.fr/ins_regate. Jusqu'au 1^{er} mai 2026 à 18H00.

4.6

Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.7

Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

5

DROITS A PAYER

5.1

Les droits sont les suivants :

Description :	Droits d'inscription par bateau : 30€
Autres frais :	Cocktail dinatoire du samedi soir 20€ par personne

5.2

Autres frais : Cocktail dinatoire du samedi soir 20€ par personne

6

PUBLICITE

6.1

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2

[DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards ou cagnards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7

SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

NP La compétition consistera en une course à départ décalé le premier jour et une course en ligne le second et ce sur 12 miles.

8

PROGRAMME

8.1

Programme à terre : Briefing le samedi matin à partir de 9H00 à la Rotonde YCISR 83700 Saint-Raphaël avec café d'accueil.
Confirmation d'inscription, vérification des licences paiement des droits par chèque au nom du YCISR

Samedi 2 mai 2026 : Course à départ décalé de 12 miles.

- 10H45 rappel briefing et appel des participants via VHF canal 06
- 11H00 Premier signal d'avertissement
- 16H00 fermeture de la ligne
- 17H30 Résultats à la Rotonde
- 18H30 Cocktail dinatoire

Dimanche 3 mai 2026 : Course en ligne (parcours côtier)

- 10H45 rappel briefing et appel des participants via VHF canal 06
- 11H00 Premier signal d'avertissement
- 15H30 fermeture de la ligne
- 17H00 Résultats à la Rotonde
- 18H30 Cocktail dinatoire

9 **CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT**

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge ou de rating valide.
9.5 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 75 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.

11 **LIEU**

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.
11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

12 **LES PARCOURS**

Le parcours à effectuer sera donné au briefing en fonction de la météo. Il se situera dans la baie de Fréjus Saint-Raphaël.

14 **CLASSEMENT**

14.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc. ...
14.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
14.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points au nombre d'inscrit plus un.
14.4 A la discrétion du Comité de course qui fera connaître sa décision au plus tard lors du premier briefing le classement pourra être établi sur deux classes différentes (OSIRIS 1 et OSIRIS 2) si le nombre de concurrents le permet.
14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps – temps sur distance – application du CVL

19 **PROTECTION DES DONNÉES**

19.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
19.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations,

les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : Coupes aux 1er, 2ème et 3ème. Médailles pour tous les participants.

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter [Alain Micheletti au 06 08 90 68 73](tel:0608906873)

